

Pièce de théâtre :

Les Saguaros vous invitent à assister à la pièce de théâtre « **COCORICO** » avec la troupe « Les COCAGNOLS » de Lavour.

SAMEDI 5 NOVEMBRE 2022 au 1er étage de l'ESPACE DEBAT-PONSAN.

Ouverture des portes à **20H30**

Prix d'entrée : 10€ sur place et 8€ sur réservation.

Gratuit pour les moins de 12 ans

Pour réserver vos places (limitées), merci de téléphoner à :

Nelly : 06 84 24 29 90 ou nellytena@orange.fr

Coco : 06 13 72 74 77 ou corinne.riviere31380@gmail.com

Rires et bonne humeur seront de circonstance. Venez nombreux, on vous attend



Stage Rire-Théâtre intergénérationnel :

Stage ouvert à tout âge et tout niveau le **Dimanche 13 novembre de 14h à 18h.**

Salle 1^{er} étage Espace Debat Ponsan - Place Bellegarde.

Stage animé par Cécile Jaquemet.



Le théâtre, que l'on soit acteur ou spectateur, console, soulage, libère notre parole et reste éphémère comme nous, c'est ce qui le rend formidablement humain.

Le théâtre est un jeu qui nous rapproche de l'enfance, nous fait grandir, naviguer. Sans doute parce que ces allers-retours entre la distance et l'identification nous amusent, nous exaltent.

Rire de soi, c'est se découvrir et s'aimer.

Débutant, jeune et moins jeune, tout le monde est le bienvenu, nous allons rire et jouer ensemble !

TARIF demi-journée (4 heures) de 14h à 18h : 40 € / 25 € par personne si plusieurs personnes de la même famille.

Réservations avant le **10 novembre** : lartenmiroir@gmail.com ou au 06.17.41.93.18

Venez nombreux, en famille et avec vos amis !

Plaisir et rires garantis !

Vin nouveau :

Après le succès grandissant des précédentes éditions, le club moto loisirs

CRAZY FROGS GRAGNAGUE organise sa 6^{ème} soirée VIN NOUVEAU

le **samedi 19 novembre** à partir de **20h00** à la salle du Foyer Rural.

Pour 13€ par personne, venez partager avec nous charcuterie, fromage, verre de vin, café et dessert.

Par ailleurs, la soirée se poursuivra avec ambiance musicale assurée par la disco-mobile Décibels 3000 (entrée libre et gratuite)

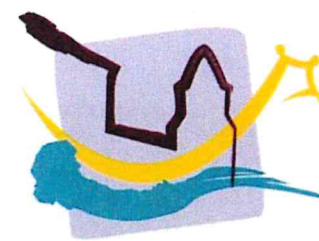
Le nombre de places étant limité, une pré-réservation pour le repas est indispensable, en vous inscrivant avant le 13 novembre 2019 auprès des personnes suivantes :

Alain : 06 71 83 01 83 ou Corinne : 06 13 72 74 77 ;

- via le site du club à cette adresse : <http://www.crazyfrogs.fr/contact/contact.php>
- directement en scannant le flashcode ci-contre pour une demande d'inscription directe par mail en précisant le nombre de personnes.



ENEZ NOMBREUX !!



Graine d'infos

Novembre 2022

MAIRIE DE
Gragnague

Informations municipales

L'opération Bourgs Centres Occitanie Pyrénées-Méditerranée :

Petit Rappel

Le contrat Bourg Centre Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but d'organiser la mise en œuvre d'un partenariat entre la Région, le Département de la Haute Garonne, les Communes de Garidech, Gragnague, Lapeyrouse-Fossat, Verfeil, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou et le PETR Pays Tolosan. Il a également pour objectifs d'agir sur les fonctions de centralité et l'attractivité de ces Communes vis-à-vis de leur bassin de vie, dans les domaines suivants :

- la structuration d'une offre de services diversifiée et de qualité ;
- le développement de l'économie et de l'emploi ;
- la qualification du cadre de vie –qualification des espaces publics et de l'habitat ;
- la valorisation des spécificités locales –patrimoine naturel /architectural /culturel, ...

L'ensemble s'inscrit dans une démarche transversale de transition écologique et énergétique.

Ce partenariat permet à la commune de mettre en place sur des thèmes prioritaires un accompagnement technique et financier facilitant ainsi la finalisation des projets étudiés.

Un des thèmes sur lequel la commune de Gragnague souhaite avancer concerne « la requalification du cœur du village pour créer un lieu de convivialité ».

Parmi les objectifs recherchés sur ce thème on peut déjà citer ceux qui ont été proposés dans le dossier de candidature de la commune de Gragnague, cette liste n'est bien évidemment pas exhaustive et peut faire l'objet de thèmes complémentaires :

- Une meilleure mise en valeur du patrimoine pour les édifices de caractères
- Une rationalisation des stationnements et circulation des véhicules
- Une harmonisation et complémentarité des surfaces
- La replantation d'arbres à forte identité en centre-ville
- Une signalétique cohérente des activités, commerces et services à la population
- La mise en place d'une information permanente et actualisée à destination de la

population

La méthode de travail.

Pour avancer sur cette réflexion dans une première étape, la commune souhaite une participation active des habitants et propose la constitution d'un groupe de travail. Ce groupe dont l'animation reste à préciser aura pour objectif de choisir les thèmes à étudier, proposer des solutions, participer à la définition du cahier des charges des aménagements validés.

Le rythme et l'avancement des projets devront bien entendu être en adéquation avec les finances de la commune. Une première réunion sera planifiée prochainement.

Demande de participation

☛ Pour les personnes intéressées à participer à ce groupe de travail merci de renseigner vos coordonnées et les déposer dans la boîte aux lettres de la mairie ou à l'accueil du secrétariat.

Possibilité de le scanner et de l'envoyer par mail à : mairie@gragnague.fr

Je souhaite participer à « La requalification du cœur du village pour créer un lieu de convivialité ».

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Adresse mail :

Signature :



Réponse souhaitée avant fin novembre.

Création d'une police municipale :

Bienvenue à **Johan LARROQUE** !

Agé de 41 ans, Johan est originaire du sud du Tarn où il a grandi dans un village comportant de nombreuses similitudes avec Gragnague.

Vivant maritalement depuis de nombreuses années, il est papa d'une petite fille.

Titulaire d'une BAC scientifique, il est entré en Gendarmerie à l'âge de 18 ans. Riche d'une expérience de près de 23 ans de carrière, il a évolué dans des unités aux facettes totalement différentes, en passant de la petite brigade rurale à une structure péri-urbaine, ou encore de l'unité de recherche à l'unité de soutien.

Heureux d'avoir été recruté pour la création de ce poste de policier municipal, il souhaite mettre son savoir-faire et son savoir-être au profit de la commune et de ses habitants afin que Gragnague reste un endroit calme et préservé où il fait bon vivre.



Portes ouvertes au lycée :

Portes ouvertes au Lycée Simone de Beauvoir
le **samedi 26 novembre de 9h00 à 12h00**

Le parking visiteurs et bus est à votre disposition en contrebas du lycée. L'accès se fait par la route des Coteaux, au feu tricolore à côté de l'A68, descendre le chemin de la Mouyssaguese et aller tout au bout.



Commémoration du 11 novembre :

La municipalité vous invite à participer à la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 mettant fin à la Première Guerre mondiale.

Celle-ci se déroulera le **jeudi 10 novembre à 18h00**.

Rendez-vous devant la mairie à 17h45 pour un départ en défilé jusqu'au monument aux morts. La cérémonie se clôturera par le partage du verre de l'amitié.



Cérémonie des nouveaux arrivants :

Après 2 années sans pouvoir accueillir les nouveaux arrivants, le Maire et son conseil municipal sont heureux de vous annoncer que la réception aura lieu le **vendredi 2 décembre à 19h au CSL** de Gragnague.

Le **CSL** (Complexe Sportif et de Loisirs) est le nouveau « gymnase » situé à côté du lycée.

L'accès se fait par la route des Coteaux, au feu tricolore à côté de l'A68, descendre le chemin de la Mouyssaguese et aller tout au bout.

Si vous êtes nouvel arrivant (depuis 2020) et que vous n'avez pas été destinataire d'un courrier d'invitation, merci de vous faire connaître au secrétariat de mairie par téléphone, Tél 05 62 79 97 97, pendant les heures d'ouverture, ou par mail : mairie@gragnague.fr

Nous aurons le plaisir d'accueillir les nouveaux arrivants entourés des commerçants, artisans et responsables d'associations de Gragnague.

C'est également l'occasion de vous présenter la commune et les différents services associés et d'échanger avec vous sur les sujets qui vous préoccupent.

Par souci de protection du revêtement de sol spécifique à ces lieux sportifs, merci de bien vouloir éviter le port de talons aiguilles.

Cette cérémonie sera suivie d'un apéritif dinatoire convivial.



Nouvelle infirmière :

Mme GHANMI, infirmière libérale, a rejoint le cabinet infirmier situé 4 Place Paul Prunet à GRAGNAGUE et ce depuis le 1er septembre 2022. Elle est disponible 7 jours sur 7 pour vos soins à domicile sur Gragnague et communes voisines ou au cabinet sur RDV. Tel: 06.12.85.01.39

Tout savoir sur la facture cantine :

Le tarif cantine appliqué à chaque famille est calculé en fonction du Quotient Familial. Celui-ci vous est fourni chaque année par votre Caisse d'Allocations Familiales (ou MSA si vous dépendez du régime agricole).

Transmettez l'attestation à la régisseuse cantine. A défaut, le tarif le plus élevé vous sera appliqué.

Si vous ne disposez pas de quotient familial CAF, vous pouvez remettre l'avis d'imposition sur le revenu de l'année en cours. Le quotient familial sera calculé de la façon suivante : revenus imposables annuels divisés par 12 et par le nombre de parts. En cas de déclaration séparée ou en cas de séparation, les avis d'imposition des 2 redevables doivent être fournis.

La facture mensuelle est envoyée vers le 5 du mois suivant.

Le paiement doit être effectué avant la fin du mois suivant (Ex : le 31 octobre pour la facturation de septembre)

Nous vous invitons à respecter les délais car ensuite, il revient au Trésor Public de procéder au recouvrement.

En cas de difficultés financières, vous pouvez nous contacter pour étude de votre situation, et

accompagnement dans les démarches à accomplir pour bénéficier d'éventuelles aides.

En cas de modification de situation en cours d'année, un réajustement peut être effectué pour la facturation, dès présentation du nouveau justificatif CAF ou MSA, mais sans rétroactivité possible.

Les moyens de paiement possibles :

- Par paiement en ligne (portail familles) - réseau sécurisé avec le Trésor Public
- Par prélèvement automatique à compter de la facture d'octobre 2022 (renseigner au préalable le contrat de prélèvement automatique à retrouver sur le portail familles et fournir RIB) - **NOUVEAU**
- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du TRESOR PUBLIC,
- En espèces, auprès du régisseur à la Mairie le jeudi (9h30/12h30 - 13h30/18h30)

Compost Bio-déchets.



Depuis 2016, nous avons souscrit un contrat avec la société CLER-VERTS pour le recyclage des bio-déchets issus de la cantine de l'école. C'est un procédé de valorisation des déchets organiques qui sont encore aujourd'hui bien souvent incinérés ou enfouis. C'est par ce procédé un retour au sol de la matière organique.

Vous pouvez bénéficier de ce compost (amendement organique) aux propriétés agronomiques accrues pour vos espaces verts et potagers.

Pour en bénéficier, il faut être résidant sur la commune et faire la demande auprès du secrétariat de la Mairie. Un bon de retrait vous sera remis pour un maximum de 200 kg de compost en vrac. (1 m³ ≈ 300kg) et cela une fois par an et par foyer.

Le retrait s'effectue sur les sites CLER-VERTS de Villefranche de Lauragais et Bélesta-Lauragais dans la limite des stocks disponibles

Informations associatives :

Ultra Bike :

Ultra Bike France a pour vocation de valoriser le cyclisme longues distances, par l'organisation d'épreuves, de stages et de sorties en groupe. Dans ce cadre-là, nous proposons une initiation aux sorties nocturnes, en proposant gratuitement à tous les cyclistes équipés de lumière, de nous rejoindre deux fois par mois, pour rouler en boucle de 20h à minuit, sur un circuit de 10 km. Nous vous donnons rendez-vous devant la mairie de Gragnague à **20h les vendredis 4 et 18 novembre, 2 et 16 décembre.**

**Pour les retardataires, il suffit d'attendre que le groupe repasse devant la mairie !*

